

CONDITIONS D'ACHAT

Conditions générales de vente

Politique de confidentialité

GESTIONNAIRE DES DONNÉES ET SOUS-TRAITANTS

**La Politique de confidentialité de T.E.L.L. SOFTWARE HUNGARIA Kft.
et de T.E.L.L. Biztonságtechnikai Rendszerek Kft.**

Nous tenons à informer les visiteurs du site Web, ainsi que les acheteurs de la boutique en ligne, sur les pratiques de traitement des données personnelles, les mesures organisationnelles et techniques prises pour protéger les données, ainsi que sur les droits des visiteurs en la matière et les moyens de les exercer.

Le Gestionnaire des Données :

T.E.L.L. Biztonságtechnikai Rendszerek Kereskedelmi és Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság (siège social : 4034 Debrecen, Vágóhíd utca 2 ; numéro d'immatriculation : 09-09-027345 ; tribunal d'enregistrement de la société : Tribunal de Debrecen ; numéro d'identification fiscale : 25406812-2-09 ; numéro de téléphone : +36-52/530-130, numéro de fax : +36-52/530-131, adresse e-mail : info@tell.hu, ci-après dénommée la "Société") et

T.E.L.L. SOFTWARE HUNGARIA Szoftver-fejlesztő és Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság (siège social : 4034 Debrecen, Vágóhíd utca 2 ; numéro d'immatriculation : 09-09-005193 ; tribunal d'enregistrement de la société : Tribunal de Debrecen ; numéro d'identification fiscale : 17783790-5-09 ; numéro de téléphone : +36-52/530-130, adresse e-mail : info@tell.hu, site Web : www.tell.hu) et agissant en tant que co-gestionnaires de données (ci-après dénommés collectivement "Société").

Sous-traitants :

Le Gestionnaire des Données informe les parties concernées que pour l'exercice de ses activités, il fait appel aux sous-traitants suivants :

Activité de marketing liée au traitement des données : T.E.L.L. Műszaki Fejlesztő Korlátolt Felelősségű Társaság (siège social : 4034 Debrecen, Vágóhíd utca 2 ; numéro d'immatriculation : 09-09-027969 ; tribunal d'enregistrement de la société : Tribunal de Debrecen ; numéro d'identification fiscale : 25590395-2-09 ; numéro de téléphone : +36-52/530-130, adresse e-mail : info@tell.hu,

Activité de traitement des données liée à la livraison :

GLS General Logistics Systems Hungary Csomag-Logisztikai Kft. (2351 Alsónémedi, GLS Európa u. 2., info@glshungary.com, (+36 29) 88 66 70) Activité liée à la livraison

TNT Express Hungary Kft. (1185 Budapest, II. Logisztikai központ - Irodaépület, BUD Nemzetközi Repülőtér 283. ép., 06 8031 3131, https://www.tnt.com/express/hu_hu/site/support/contact.html)

Le service de messagerie collabore avec le Gestionnaire des Données pour la livraison des marchandises commandées. Le service de messagerie traite les données personnelles reçues conformément aux dispositions de la politique de confidentialité disponible sur son site Web.

Activité de traitement des données liée à l'exploitation du système CRM :

MiniCRM Zrt. (Numéro d'immatriculation : 01-10-047449, numéro de TVA intracommunautaire : HU 23982273, help@minicrm.hu, +36 (1) 999 0401)

Le sous-traitant collabore avec le Gestionnaire des Données pour la gestion des commandes. Dans ce cadre, le sous-traitant traite les noms, adresses, numéros de téléphone et dates des commandes des personnes concernées dans les délais de prescription du droit civil.

Système d'appel téléphonique du service client (<https://www.liveagent.com/>)
<https://www.liveagent.com/>, +421 2 33 456 826, info@liveagent.com, Quality Unit, s.r.o., Vajnorská 100/A, 831 04 Bratislava, SLOVAQUIE

Fournisseur d'hébergement : Wix Online Platforms Limited, 1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland. Siège social : 1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland. Site Web : <https://wix.com>
Déclaration de confidentialité du fournisseur : <https://www.wix.com/about/privacy>

Le sous-traitant stocke les données personnelles conformément au contrat conclu avec le Gestionnaire des Données. Il n'est pas autorisé à accéder aux données personnelles.

Activité liée à l'affichage des fenêtres contextuelles sur le site Web :

Le responsable du traitement des données utilise le logiciel Poptin pour gérer les fenêtres contextuelles et les formulaires de collecte de données sur le site web. L'objectif de la gestion des données est l'étude de marché et les activités de marketing. Le traitement des données est toujours effectué sur la base du consentement donné par les visiteurs, à condition qu'ils aient accepté l'utilisation de cookies nécessitant leur consentement.

Données traitées : nom, adresse électronique, autres données fournies par le visiteur. En outre, des informations sont collectées et stockées sur l'utilisation du site web, telles que les pages visitées, les liens cliqués, le texte non sensible tapé et les mouvements de la souris, ainsi que des informations collectées plus fréquemment, telles que. L'adresse IP, l'URL de référence, le navigateur, le système d'exploitation, les informations relatives aux cookies, le fournisseur d'accès à Internet et toute autre information relative à l'utilisation du site par le visiteur ("informations relatives au visiteur"). Les informations relatives au visiteur peuvent permettre d'identifier le visiteur dans l'ensemble, mais le système Poptin n'identifiera pas le visiteur lorsqu'il naviguera sur le site si vous désactivez les cookies.

Le système Poptin est exploité par Poptin LTD).

Site web : <https://www.poptin.com/>

Déclaration de confidentialité du fournisseur : <https://www.poptin.com/gdpr/>

Le responsable du traitement des données est chargé du stockage et du traitement des données à caractère personnel sur la base d'un contrat avec le responsable du traitement des données.

Activité de traitement des données liée à l'envoi de newsletters :

L'opérateur du système Mailchimp est The Rocket Science Group, LLC (675 Ponce de Leon Avenue, Suite 5000, Atlanta, GA 30308 USA).

Le sous-traitant collabore avec le Gestionnaire des Données pour l'envoi des newsletters. Dans ce cadre, le sous-traitant traite les noms et adresses e-mail des personnes concernées dans la mesure nécessaire à l'envoi des newsletters.

La transmission de données au sous-traitant désigné dans le présent avis peut être effectuée sans le consentement préalable de la personne concernée. Le Gestionnaire des Données ne transmet pas les données personnelles qu'il traite à des tiers en dehors des sous-traitants définis dans le présent avis.

Le Sous-traitant ne prend pas de décisions autonomes, mais agit uniquement en vertu du contrat conclu avec le Gestionnaire des Données et des instructions reçues. Le Sous-traitant enregistre, traite et gère les Données personnelles transmises par le Gestionnaire des données conformément aux dispositions du RGPD, et en rend compte au Gestionnaire des données.

Le Gestionnaire des Données contrôle le travail du Sous-traitant.

Le Sous-traitant n'est autorisé à faire appel à d'autres sous-traitants qu'avec l'accord du Gestionnaire des Données.

Gestion des visiteurs sur le site de la Société

- Gestion des visiteurs sur le site de la Société

Informations sur l'utilisation des cookies

Conformément à la pratique internet courante, notre Société utilise également des cookies sur son site web. Un cookie est un petit fichier contenant une série de caractères qui est placé sur l'ordinateur du visiteur lorsqu'il visite un site web. Lorsque le visiteur revient sur le site, le cookie permet au site de reconnaître le navigateur du visiteur. Les cookies peuvent stocker des paramètres utilisateur (par exemple, la langue choisie) et d'autres informations. Ils recueillent des informations sur le visiteur et son appareil, mémorisent les paramètres individuels du visiteur et peuvent être utilisés, par exemple, lors de l'utilisation de paniers d'achat en ligne. En général, les cookies facilitent l'utilisation du site web, favorisent une expérience web authentique pour les utilisateurs et fournissent une source d'information efficace, tout en permettant à l'opérateur du site web de contrôler le fonctionnement du site, de prévenir les abus et d'assurer la fourniture de services sur le site de manière ininterrompue et de qualité appropriée.

Le site web de notre Société enregistre et traite les données suivantes sur le visiteur et l'appareil utilisé pour naviguer :

- L'identifiant interne du produit le plus récemment consulté

À partir de ces données, le système génère automatiquement des données statistiques. L'opérateur ne relie pas ces données à des données personnelles.

L'acceptation et l'autorisation de l'utilisation des cookies ne sont pas obligatoires. Vous pouvez réinitialiser les paramètres de votre navigateur pour refuser tous les cookies ou pour être averti chaque fois qu'un cookie est envoyé. La plupart des navigateurs acceptent automatiquement les cookies par défaut, mais ces paramètres peuvent généralement être modifiés pour empêcher l'acceptation automatique et offrir la possibilité de choisir à chaque fois.

Vous pouvez consulter les liens suivants pour obtenir des informations sur les paramètres de cookies des navigateurs les plus populaires :

- Google Chrome: <https://support.google.com/accounts/answer/61416?hl=hu>
- Firefox: <https://support.mozilla.org/hu/kb/sutik-engedelyezese-es-tiltasa-amit-weboldak-haszn>
- Microsoft Internet Explorer 11: <http://windows.microsoft.com/hu-hu/internet-explorer/delete-manage-cookies#ie=ie-11>
- Microsoft Internet Explorer 10: <http://windows.microsoft.com/hu-hu/internet-explorer/delete-manage-cookies#ie=ie-10-win-7>
- Microsoft Internet Explorer 9: <http://windows.microsoft.com/hu-hu/internet-explorer/delete-manage-cookies#ie=ie-9>
- Microsoft Internet Explorer 8: <http://windows.microsoft.com/hu-hu/internet-explorer/delete-manage-cookies#ie=ie-8>
- Microsoft Edge: <http://windows.microsoft.com/hu-hu/windows-10/edge-privacy-faq>
- Safari: <https://support.apple.com/hu-hu/HT201265>

Cependant, veuillez noter que certaines fonctionnalités ou services du site web peuvent ne pas fonctionner correctement sans cookies.

Les cookies utilisés sur le site web ne sont pas en eux-mêmes capables d'identifier l'utilisateur.

Les cookies utilisés sur le site de la Société :

1. Cookies de session techniquement indispensables :

Ces cookies sont nécessaires pour permettre aux visiteurs de naviguer sur le site web, d'utiliser ses fonctionnalités de manière fluide et complète, ainsi que les services accessibles via le site web, notamment en mémorisant les opérations effectuées par le visiteur sur les pages concernées au cours d'une visite. La durée de conservation de ces cookies est de 2 heures.

Les données traitées comprennent :

- La langue affichée
- L'identifiant interne de la devise
- L'adresse de l'utilisateur

- Le mode de livraison et de paiement choisi
- Le taux de TVA
- Les données du coupon
- Le pays actuel
- Le contenu du panier
- La possibilité d'achat pour l'utilisateur
- L'identifiant interne de l'utilisateur
- Le nom de l'utilisateur

La base légale de ce traitement est l'article 13/A, paragraphe 3 de la loi n° CVIII de 2001 sur certains aspects des services de la société de l'information et du commerce électronique (Elkertv.).

La finalité du traitement est d'assurer le bon fonctionnement du site web.

2. Les cookies nécessitant votre consentement :

Ces cookies permettent à la Société de mémoriser les choix des utilisateurs concernant le site Web. Avant et pendant l'utilisation du service, le visiteur peut à tout moment interdire ce traitement des données. Ces données ne peuvent pas être associées aux données d'identification de l'utilisateur et ne peuvent être transmises à des tiers sans le consentement de l'utilisateur.

Durée du traitement des données : 1 jour

2.1. Cookies facilitant l'utilisation:

Légalisation du traitement : Le consentement du visiteur.

Finalité du traitement : Améliorer l'efficacité du service, améliorer l'expérience utilisateur, rendre l'utilisation du site Web plus confortable.

Durée du traitement des données : 2 heures.

2.2. Cookies assurant la performance :

Cookies Google Analytics : Vous pouvez en apprendre davantage à ce sujet ici :

<https://developers.google.com/analytics/devguides/collection/analyticsjs/cookie-usage>

Cookies Google AdWords : Vous pouvez en apprendre davantage à ce sujet ici :

<https://support.google.com/adwords/answer/2407785?hl=hu>

La Société informe ses Visiteurs que le site web www.openioting.hu et ses sous-pages utilisent des cookies pour mesurer la fréquentation du site, surveiller le comportement des visiteurs, créer des statistiques et évaluer l'efficacité des publicités.

- Google Analytics,
- Suivi des conversions Google AdWords,
- Hotjar,
- Poptin, et
- le programme de Remarketing Facebook est utilisé.

Les programmes mentionnés placent des cookies sur l'ordinateur de l'utilisateur, collectant ainsi des données utilisateur. En visitant le site web, les visiteurs consentent à l'utilisation des programmes Google Analytics, AdWords Conversion Tracking, Facebook Remarketing, Hotjar et Poptin par la Société. Ils consentent également au suivi de leur comportement utilisateur, ainsi qu'à l'utilisation de tous les services fournis par les programmes par la Société. De plus, les visiteurs ont la possibilité de désactiver l'enregistrement et le stockage des cookies pour l'avenir selon les instructions ci-dessous.

Nous informons nos visiteurs que les paramètres et l'utilisation des programmes Google Analytics, AdWords Conversion Tracking, Facebook Remarketing, Hotjar et Poptin sont entièrement conformes aux exigences des autorités de protection des données.

Selon les informations fournies par Google, Google Analytics rapporte principalement les interactions des visiteurs sur votre site Web à l'aide de cookies provenant de tiers. Ces cookies ne contiennent que des informations qui ne permettent pas l'identification personnelle. Les navigateurs ne partagent pas leurs propres cookies entre les domaines. Pour plus d'informations sur les cookies, veuillez consulter la FAQ Google sur la publicité et la confidentialité.

Google Analytics : Le Gestionnaire des Données utilise principalement le programme Google Analytics pour générer des statistiques, notamment pour mesurer l'efficacité de ses campagnes. En utilisant ce programme, la société obtient principalement des informations sur le nombre de visiteurs ayant consulté le site Web et la durée de leur visite. Le programme identifie l'adresse IP du visiteur, ce qui permet de savoir s'il s'agit d'un visiteur régulier ou nouveau, ainsi que de suivre le parcours du visiteur sur le site Web et les pages qu'il a consultées.

Suivi des conversions Google AdWords : L'objectif du suivi des conversions Google AdWords est de permettre à la société de mesurer l'efficacité de ses annonces AdWords. Cela se fait à l'aide de cookies placés sur l'ordinateur du visiteur, qui ont une durée de vie de 30 jours et ne collectent pas de données personnelles.

Désactivation des cookies : Si vous souhaitez gérer ou désactiver les paramètres des cookies, vous pouvez le faire dans votre propre navigateur. Cette option se trouve généralement dans le menu des paramètres de cookies/suivi, selon la barre d'outils de votre navigateur. En général, vous pouvez activer ou désactiver les fonctionnalités de suivi sous Outils > Paramètres > Paramètres de confidentialité. Si vous ne souhaitez pas que Google Analytics génère des rapports sur vos visites, vous pouvez installer l'extension de blocage de Google Analytics dans votre navigateur. Cette extension demande aux scripts JavaScript de Google Analytics de ne pas envoyer d'informations de visite à Google. Si vous avez installé l'extension de blocage, vous ne participerez pas non plus aux

expériences de contenu. Pour désactiver l'activité Web de Google Analytics, consultez la page de désactivation de Google Analytics et installez l'extension correspondante pour votre navigateur. Pour plus d'informations sur l'installation et la désinstallation des extensions, consultez l'aide spécifique à votre navigateur.

La société utilise également le service d'analyse Hotjar en dehors des services de Google : Hotjar Ltd. (« Hotjar ») (<http://www.hotjar.com>, 3 Lyons Range, 20 Bisazza Street, Sliema SLM 1640, Malte, Europe). Grâce à l'analyse de Hotjar, la société a la possibilité de comprendre et d'évaluer les habitudes des visiteurs sur le site Web (par exemple : combien de temps ils passent sur certaines sous-pages, quels liens ils cliquent, etc.). Pendant le fonctionnement de la fonctionnalité, les informations collectées sur les visites sur le site Web sont transférées aux serveurs de Hotjar situés en Irlande, où Hotjar les stocke.

Les informations suivantes peuvent être enregistrées avec l'appareil et le navigateur du visiteur :

- L'adresse IP de l'appareil de l'utilisateur (collectée et stockée sous forme anonyme)
- La taille de l'écran de l'appareil de l'utilisateur
- Le type d'appareil de l'utilisateur et le navigateur utilisé
- La localisation de l'utilisateur (uniquement le pays)

À l'aide de Hotjar, les visites sur le site web et leur utilisation sont analysées, et un rapport distinct est généré. Dans le cadre de cette fonctionnalité, Hotjar fait également appel à des tiers tels que Google Analytics et Optimizely. Grâce à la transmission de données, ces tiers peuvent stocker les informations envoyées par le navigateur de l'utilisateur lors de la consultation du site web (par exemple : cookies, demandes d'adresse IP, etc.). Les cookies utilisés par Hotjar ne sont pas tous supprimés après une durée fixe ; certains sont automatiquement supprimés après la visite actuelle, tandis que d'autres peuvent persister jusqu'à 365 jours.

Si vous souhaitez désactiver le suivi des données effectué par Hotjar, veuillez visiter la page suivante : <https://www.hotjar.com/opt-out>.

Vous pouvez consulter la politique de confidentialité de Hotjar ici : <https://www.hotjar.com/legal/policies/privacy>.

Sur le site web, la Société utilise le "Facebook Pixel" exploité par Facebook Inc. (1 Hacker Way, Menlo Park, CA 94025, États-Unis), ou, si vous résidez dans l'UE, par Facebook Ireland Ltd. (4 Grand Canal Square, Grand Canal Harbour, Dublin 2, Irlande). Le "Facebook Pixel" permet à Facebook de cibler les visiteurs du site web en tant que groupe cible pour afficher des publicités (les soi-disant publicités Facebook). En conséquence, la Société utilise le "Facebook Pixel" afin que les publicités Facebook intégrées ne soient affichées que pour les utilisateurs Facebook qui ont également montré un intérêt pour les offres de la Société. Ainsi, l'objectif du "Facebook Pixel" est de rendre les publicités Facebook pertinentes pour les intérêts potentiels des utilisateurs et de ne pas les perturber. En utilisant le "Facebook Pixel", la Société peut également analyser l'efficacité des publicités diffusées sur Facebook à des fins statistiques et de recherche de marché, par exemple pour déterminer si les utilisateurs ont accédé à notre site Web en cliquant sur une publicité Facebook. Lorsque vous ouvrez notre site Web, Facebook intègre directement le "Facebook Pixel", qui place un cookie, c'est-à-dire un petit fichier, sur l'appareil du visiteur. Si vous vous connectez ultérieurement à Facebook ou visitez les pages Facebook tout en étant connecté, votre visite sur notre site Web est enregistrée

dans votre profil. Les données recueillies sur les visiteurs sont anonymes pour nous, ce qui signifie que nous ne pouvons pas déterminer votre identité à partir de ces données. Cependant, Facebook stocke et traite ces données, ce qui leur permet de les associer à votre profil utilisateur. Facebook gère les données conformément à sa propre politique de confidentialité. Par conséquent, pour obtenir des informations supplémentaires sur le fonctionnement du "Facebook Pixel" et plus généralement sur l'affichage des publicités Facebook, veuillez consulter la politique de confidentialité de Facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/policy.php>. Vous pouvez empêcher l'enregistrement des données via le "Facebook Pixel" et l'utilisation de vos données à des fins d'affichage de publicités Facebook. Pour ce faire, accédez à la page créée par Facebook et suivez les instructions relatives aux paramètres de publicité personnelles : <https://www.facebook.com/settings?tab=ads>. Cette page est également disponible pour les États-Unis à l'adresse suivante : <http://www.aboutads.info/choices/> et pour l'UE à l'adresse suivante : <http://www.youronlinechoices.com/>. Ces paramètres sont indépendants de la plateforme, ce qui signifie qu'ils s'appliquent aussi bien aux ordinateurs de bureau qu'aux appareils mobiles.

Les données traitées aux fins de conclusion et d'exécution du contrat

Dans le cadre de la conclusion et de l'exécution du contrat, plusieurs cas de traitement des données peuvent avoir lieu. Nous vous informons que le traitement des données lié à la gestion des réclamations et à la gestion des garanties ne se produit que si la personne concernée exerce l'un des droits mentionnés.

Si la personne concernée ne fait que visiter le site Webshop sans effectuer d'achat, les dispositions relatives au traitement des données à des fins de marketing s'appliqueront à elle si elle donne son consentement à des fins de marketing à la Société.

Afin de détailler davantage les traitements de données effectués dans le cadre de la conclusion et de l'exécution du contrat :

- **Prise de contact :**

Une prise de contact est réalisée lorsque, par exemple, une question est posée par e-mail, via un formulaire de contact ou par téléphone concernant un produit. La prise de contact préalable n'est pas obligatoire, et il est toujours possible de passer une commande sur le site Web sans la réaliser.

Données traitées :

Les données fournies lors de la prise de contact.

Durée du traitement :

Les données sont traitées uniquement jusqu'à la clôture de la prise de contact par la Société.

Base juridique du traitement :

Le consentement volontaire de la personne concernée, donné à travers la prise de contact avec le Gestionnaire du traitement. [Traitement selon l'article 6, paragraphe 1, point a) du Règlement]

Destinataires des données personnelles ou catégories de destinataires : Les employés de la Société chargés du service client, ainsi que les employés de l'hébergeur de la Société en tant que sous-traitant.

- Inscription à l'utilisation du site Web / de la boutique en ligne

Sur le site Web, la personne physique qui s'inscrit peut donner son consentement au traitement de ses données personnelles en cochant la case appropriée à cet effet.

Le champ des données fournies lors de l'inscription comprend :

- Nom
- Nom de l'entreprise
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone du contact
- Adresse de facturation et de livraison
- Numéro de TVA de l'entreprise

Les objectifs du traitement des données personnelles sont les suivants :

1. Fourniture des services sur le site web, développement des services
2. Analyse de l'utilisation du site web
3. Vente d'espaces publicitaires
4. Utilisation à des fins de recherche interne et de statistiques.

La publication des rapports concernant ces données se fait uniquement sous une forme qui n'est pas susceptible d'identifier individuellement les utilisateurs.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Les destinataires des données personnelles, ainsi que les catégories de destinataires, sont les suivants : les employés du service client et de marketing de la Société, les sous-traitants de la Société tels que le fournisseur d'hébergement et les employés fournissant des services d'hébergement.

La durée de conservation des données personnelles est jusqu'à la clôture de l'inscription ou de la prestation de service, ou jusqu'au retrait du consentement de la personne concernée (demande de suppression pouvant être envoyée à l'adresse e-mail info@tell.hu).

- Traitement des commandes

Lors du traitement des commandes, des activités de traitement des données sont nécessaires pour l'exécution du contrat.

Données traitées : votre nom, adresse postale/siège social, numéro de téléphone, adresse e-mail, caractéristiques du produit acheté, numéro de commande et date d'achat.

Si vous passez une commande sur le site web, le traitement des données et la fourniture des données sont indispensables à l'exécution du contrat.

Durée de conservation des données : Les données sont conservées pendant une période de 5 ans conformément à la prescription civile.

La base légale du traitement des données :

L'exécution du contrat. [Traitement des données en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point b) du Règlement]

Les destinataires des données personnelles, ainsi que les catégories de destinataires : les employés chargés du traitement des commandes de la Société, le fournisseur de services d'hébergement de la Société en tant que sous-traitant, les employés fournissant des services d'hébergement.

- Émission de factures

Le processus de traitement des données est effectué dans le but d'établir des factures conformes à la loi et de respecter l'obligation de conservation des documents comptables. Conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 169 de la Loi comptable, les sociétés commerciales doivent conserver les documents comptables qui étayent directement et indirectement la comptabilité.

Données traitées :

Nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone.

Durée de conservation des données :

Conformément au paragraphe 2 de l'article 169 de la Loi comptable, les factures émises doivent être conservées pendant 8 ans à compter de leur émission.

La base légale du traitement des données :

Conformément au paragraphe 1 de l'article 159 de la loi CXXVII de 2007 sur la taxe sur la valeur ajoutée, l'émission de factures est obligatoire, et en vertu du paragraphe 2 de l'article 169 de la loi C de 2000 sur la comptabilité, elles doivent être conservées pendant 8 ans [Traitement des données en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point c) du Règlement].

Les destinataires des données personnelles et les catégories de destinataires : Les employés chargés des tâches liées à la facturation de la Société.

- Traitement des données lié à la livraison des marchandises

Le processus de traitement des données est effectué dans le but de livrer les produits commandés.

Données traitées : Nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone.

Durée du traitement des données :

Le Gestionnaire du traitement des données conserve les données jusqu'à la livraison des produits commandés.

Base légale du traitement des données : Exécution du contrat [Traitement des données en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point b) du Règlement].

Destinataires et sous-traitants du traitement des données liées à la livraison des marchandises

Dénomination du destinataire : Employés chargés de l'exécution des commandes de la Société, GLS General Logistics Systems Hungary Csomag-Logisztikai Kft., TNT Express Hungary Kft.

Le service de messagerie collabore à la livraison des produits commandés en vertu d'un contrat conclu avec le Gestionnaire du traitement des données. Le service de messagerie traite les données personnelles reçues conformément aux informations sur le traitement des données disponibles sur son site Web.

- Données traitées concernant la preuve du consentement

Lors de l'inscription, de la commande ou de l'inscription à la newsletter, le système informatique enregistre les données informatiques relatives au consentement pour une preuve ultérieure.

Données traitées : Date du consentement et adresse IP de la partie concernée.

Durée du traitement des données :

Conformément aux exigences légales, le consentement doit être prouvé ultérieurement, donc la durée de conservation des données est maintenue jusqu'à la prescription de l'action en justice après la fin du traitement des données.

Base légale du traitement des données :

L'article 7, paragraphe 1 du Règlement impose cette obligation. [Traitement des données en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point c) du Règlement]

Destinataires des données personnelles et catégories de destinataires : Employés fournissant un support technique pour la Société, fournisseur d'hébergement de la Société en tant que sous-traitant, employés fournissant des services d'hébergement.

- Traitement des données liées au service de newsletter

La Société exploite un système de newsletter pour tenir informés les intéressés, et les données personnelles fournies lors de l'inscription sur le site Web (nom complet, adresse e-mail) sont traitées avec le consentement écrit préalable du destinataire de la newsletter. L'envoi des newsletters de la Société se fait via "Mailchimp", un système international de newsletters, depuis l'étranger. Par conséquent, en plus de l'inscription, votre consentement explicite est nécessaire pour transférer vos données personnelles à un responsable du traitement des données étranger. L'opérateur du système Mailchimp est The Rocket Science Group, LLC (675 Ponce de Leon Avenue, Suite 5000, Atlanta, GA 30308, USA). Le traitement des données conforme aux réglementations de l'Union européenne est assuré par l'opérateur étranger conformément aux dispositions du cadre d'échange de données "EU-U.S. Privacy Shield Framework". Vous pouvez vous désinscrire de la newsletter à tout moment en cliquant sur le bouton "Se désabonner" dans le pied de page des newsletters, ce qui entraînera automatiquement la suppression de vos données stockées dans le système, ou en envoyant une demande par e-mail (info@tell.hu) à la Société, qui supprimera vos données dans les 15 jours suivant la réception de votre demande, au plus tard.

Vous pouvez consulter la politique de confidentialité actualisée de Mailchimp sur <https://mailchimp.com/legal/privacy/>.

Sur le site web, une personne physique qui s'inscrit au service de newsletter peut donner son consentement au traitement de ses données personnelles en cochant la case de consentement et en appuyant sur le bouton "S'abonner". L'abonné peut se désabonner de la newsletter à tout moment en utilisant l'option "Se désabonner" de la newsletter, ou en envoyant une déclaration écrite ou par e-mail, ce qui constitue le retrait du consentement. Dans ce cas, toutes les données de désabonnement doivent être supprimées immédiatement.

Les données personnelles pouvant être traitées sont : le nom de la personne physique (nom de famille, prénom) et son adresse e-mail.

Les objectifs du traitement des données personnelles sont les suivants :

1. Envoi de la newsletter sur les produits et services de la Société
2. Envoi de matériel publicitaire
3. Information sur les aspects techniques (mises à jour, nouvelles fonctionnalités, corrections de bugs)

La base légale du traitement des données est le consentement de la personne concernée.

Les destinataires des données personnelles, ainsi que les catégories de destinataires, sont les suivants : les employés chargés du service client et des activités marketing de la Société, les employés du prestataire informatique de la Société agissant en tant que sous-traitants pour la fourniture de services d'hébergement.

La durée de conservation des données personnelles est la suivante : jusqu'à la cessation du service de newsletter ou le retrait du consentement de la personne concernée (demande de suppression, à envoyer à l'adresse e-mail info@tell.hu).

- Enregistrement des appels téléphoniques du service client

La Société enregistre les communications téléphoniques avec son service client à des fins de vente, de prestation de services et d'information, avec le consentement de la personne concernée.

L'enregistrement des appels doit être annoncé et le consentement doit être demandé au début de l'appel.

Lors de l'enregistrement des conversations téléphoniques, les données suivantes sont stockées : numéro de téléphone, heure de l'appel, enregistrement audio de la conversation, données personnelles fournies pendant la conversation.

Les destinataires des données personnelles sont les employés chargés du service client de la Société.

Les enregistrements téléphoniques sont conservés pendant 1 an. Les enregistrements audio peuvent être retrouvés en fonction du numéro de téléphone et de la date de la conversation.

- Directives communautaires / Traitement des données sur la page Facebook de la Société

La Société gère une page Facebook pour promouvoir ses produits et services.

Les questions posées sur la page Facebook de la Société ne sont pas considérées comme des réclamations officiellement déposées.

La Société ne traite pas les données personnelles publiées par les visiteurs sur sa page Facebook.

Les visiteurs sont soumis aux Conditions générales d'utilisation et à la Politique de confidentialité de Facebook.

En cas de contenu illicite ou offensant, la Société peut exclure l'utilisateur concerné ou supprimer son commentaire sans préavis.

La Société n'est pas responsable du contenu contraire à la loi publié par les utilisateurs de Facebook ni des commentaires. Elle n'est pas non plus responsable de tout dysfonctionnement, panne ou modification du fonctionnement du système de Facebook.

- Traitement des données à des fins de marketing direct

En l'absence de dispositions contraires dans une loi spécifique, la prospection directe à des fins publicitaires à l'égard d'une personne physique en tant que destinataire de publicité (prospection directe), notamment par le biais de la correspondance électronique ou de tout autre moyen de communication individuel équivalent - à l'exception définie par la loi XLVIII de 2008 - ne peut être réalisée que si le destinataire de la publicité a préalablement consenti de manière claire et explicite.

Les données personnelles pouvant être traitées à des fins de prospection directe par la Société sont les suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, l'identifiant en ligne de la personne physique.

L'objectif du traitement des données personnelles est de poursuivre les activités de marketing direct de la Société, à savoir l'envoi régulier ou périodique de publicités, de bulletins d'information et d'offres promotionnelles sous forme imprimée (par courrier postal) ou électronique (par e-mail) aux coordonnées fournies lors de l'inscription.

La base légale du traitement des données : le consentement de la personne concernée.

Les destinataires des données personnelles, ou les catégories de destinataires, comprennent les employés du service clientèle de la Société, les prestataires de services informatiques de la Société chargés de la fourniture de services de serveur, ainsi que les employés de la poste en cas de livraison postale.

Durée de conservation des données personnelles : jusqu'au retrait du consentement.

- Traitement des données des partenaires contractuels

La Société traite les données personnelles des personnes physiques qui ont conclu un contrat avec elle en tant qu'acheteurs ou fournisseurs, à des fins de conclusion, d'exécution, de résiliation de contrat, ainsi que pour accorder des avantages contractuels. Les données traitées comprennent le nom, le nom de naissance, la date de naissance, le nom de la mère, l'adresse, le numéro d'identification fiscale, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, l'adresse du site Web, le numéro de

compte bancaire, le numéro client (numéro de client, numéro de commande), ainsi que l'identifiant en ligne (listes de clients, de fournisseurs, de clients fidèles). Ce traitement de données est considéré comme légitime même si le traitement des données est nécessaire pour les démarches entreprises à la demande de la personne concernée avant la conclusion du contrat. Les destinataires des données personnelles sont : les employés chargés du service clientèle, les employés chargés de la comptabilité et de la fiscalité, ainsi que les sous-traitants de la Société. La durée de conservation des données personnelles : 5 ans après la résiliation du contrat.

L'intéressé doit être informé avant le début du traitement des données que le traitement est fondé sur l'exécution du contrat, cette information peut également être fournie dans le contrat.

L'intéressé doit être informé de la transmission de ses données personnelles à un sous-traitant.

- Coordonnées des représentants personnes physiques des clients, acheteurs, fournisseurs personnes morales

Le champ des données personnelles traitées comprend : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de la personne physique.

La finalité du traitement des données personnelles est : l'exécution du contrat conclu avec le partenaire personne morale de la Société et la gestion des relations commerciales. La Société traite les données personnelles sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD, fondée sur l'intérêt légitime de la Société à établir et à maintenir des relations commerciales.

Les destinataires des données personnelles, ainsi que les catégories de destinataires, sont : les employés chargés des tâches liées au service clientèle de la Société.

La durée de conservation des données personnelles est : 5 ans après la fin de la relation commerciale ou de la qualité de représentant de la personne concernée.

- Traitement des données lors de l'exécution des tâches de support technique

Le champ des données personnelles traitées : le nom de la personne physique, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, les journaux de dépannage contenant l'ensemble de la communication entre l'appareil et le logiciel.

La finalité du traitement des données personnelles : l'exécution du contrat conclu avec le partenaire de la Société, la fourniture de support technique et le dépannage. La base juridique du traitement des données est l'exécution du contrat.

Les destinataires des données personnelles, ainsi que les catégories de destinataires : les employés chargés des tâches de support technique de la Société.

La durée de conservation des données personnelles : la durée de la fourniture du support technique et du dépannage, après quoi les données sont supprimées immédiatement.

INFORMATION SYNTHÉTIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

Dans ce chapitre, pour des raisons de clarté et de transparence, nous résumons brièvement les droits de la personne concernée, pour lesquels des informations détaillées sur leur exercice sont fournies dans le chapitre suivant.

Droit à l'information préalable

La partie concernée a le droit d'obtenir des informations sur les faits et les détails liés au traitement des données avant le début du traitement.

(Articles 13-14 du Règlement)

Le traitement des données ne peut commencer qu'après l'information. Si le fondement juridique du traitement est le consentement, la personne concernée doit également y consentir en plus d'être informée.

Les détails seront fournis dans le chapitre suivant.

Le droit d'accès de la personne concernée

La personne concernée a le droit d'obtenir du Gestionnaire des Données une confirmation que le traitement de ses données personnelles est en cours, et si tel est le cas, elle a le droit d'accéder aux données personnelles et aux informations connexes définies dans le Règlement.

(Article 15 du Règlement).

Les règlements détaillés seront fournis dans le chapitre suivant.

Le droit de rectification

La personne concernée a le droit de demander au Gestionnaire des Données de rectifier sans tarder ses données personnelles inexacts. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit de demander que ses données personnelles incomplètes soient complétées, y compris par une déclaration supplémentaire.

(Article 16 du Règlement).

Le droit à l'effacement ("droit à l'oubli")

La personne concernée a le droit de demander au Gestionnaire des Données de supprimer ses données personnelles sans délai injustifié, et le Gestionnaire des Données est tenu de supprimer sans délai injustifié les données personnelles concernées si l'une des raisons spécifiées dans le Règlement s'applique.

(Article 17 du Règlement)

Nous fournirons des informations détaillées sur les règles spécifiques dans le prochain chapitre.

Le droit à la limitation du traitement

La personne concernée a le droit de demander au Gestionnaire des Données de limiter le traitement si les conditions spécifiées dans le règlement sont remplies.

(Article 18 du Règlement)

Nous fournirons des informations détaillées sur les règles spécifiques dans le prochain chapitre.

L'obligation de notification concernant la rectification, la suppression ou la limitation du traitement des données personnelles

Le Gestionnaire des Données informe tous les destinataires de toute rectification, suppression ou limitation du traitement des données personnelles, sauf impossibilité ou effort disproportionné. À la demande de la personne concernée, le Gestionnaire des Données informe ces destinataires.

(Article 19 du Règlement)

Le droit à la portabilité des données

Sous réserve des conditions énoncées dans le Règlement, la personne concernée a le droit de recevoir les données personnelles la concernant qu'elle a fournies à un Gestionnaire des Données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Elle a également le droit de transmettre ces données à un autre Gestionnaire des Données sans entrave de la part du Gestionnaire des Données auquel les données personnelles ont été fournies.

(Article 20 du Règlement)

Les informations détaillées sur ce sujet seront fournies dans le prochain chapitre.

Le droit d'opposition

La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons liées à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles fondé sur l'article 6, paragraphe 1, points e) (exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique conférée au responsable du traitement) ou f) (intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers).

(Article 21 du Règlement)

Les informations détaillées sur ce sujet seront fournies dans le prochain chapitre.

Décisions automatisées dans les affaires individuelles, y compris le profilage

La personne concernée a le droit de ne pas être soumise à une décision fondée uniquement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de manière similaire.

(Article 22 du Règlement)

Les informations détaillées sur ce sujet seront fournies dans le prochain chapitre.

Les limitations

La loi de l'Union européenne ou de l'État membre peut restreindre, par des mesures législatives, l'application des droits et obligations mentionnés aux articles 12 à 22 et à l'article 34, ainsi que des droits et obligations prévus aux articles 12 à 22, en ce qui concerne le responsable du traitement des données ou le sous-traitant.

(Article 23 du Règlement)

Des informations détaillées sur les règles spécifiques seront fournies dans le prochain chapitre.

Notification de l'intéressé concernant la violation des données personnelles

Si la violation des données personnelles est susceptible de présenter un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques, le Gestionnaire des Données informe l'Intéressé de la violation des données personnelles sans délai indu.

(Article 34 du Règlement)

Des informations détaillées sur les règles spécifiques seront fournies dans le prochain chapitre.

Droit de porter plainte auprès de l'autorité de contrôle (droit à un recours juridictionnel effectif)

L'intéressé a le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle - notamment dans l'État membre de sa résidence habituelle, de son lieu de travail ou du lieu de l'infraction présumée - si l'intéressé estime que le traitement des données personnelles le concernant enfreint le présent Règlement.

(Article 77 du règlement)

Des informations détaillées sur les règles spécifiques seront fournies dans le prochain chapitre.

Droit à un recours juridictionnel effectif contre l'autorité de contrôle

Toute personne physique ou morale a le droit à un recours juridictionnel effectif contre une décision contraignante de l'autorité de contrôle la concernant, ou si l'autorité de contrôle ne traite pas la

plainte, ou ne communique pas à l'intéressé, dans un délai de trois mois, les progrès ou le résultat de la plainte.

(Article 78 du règlement)

Des informations détaillées sur les règles spécifiques seront fournies dans le prochain chapitre.

Droit à un recours juridictionnel effectif contre le Gestionnaire des Données ou le sous-traitant

Toute personne concernée a le droit à un recours juridictionnel effectif si elle estime que le traitement des données personnelles la concernant ne respecte pas le présent règlement.

(Article 79 du règlement)

Des informations détaillées sur les règles spécifiques seront fournies dans le prochain chapitre.

INFORMATIONS DÉTAILLÉES CONCERNANT LES DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

Droit à l'information préalable

La personne concernée a le droit d'être informée des faits et des informations relatifs au traitement des données avant le début du traitement des données.

A) Informations à fournir si des données personnelles sont collectées auprès de la personne concernée

Si des données personnelles concernant la personne concernée sont collectées auprès de celle-ci, le responsable du traitement doit fournir à la personne concernée, au moment de l'obtention des données personnelles, les informations suivantes :

a) l'identité et les coordonnées du Gestionnaire des Données et, s'il en existe, du représentant du Gestionnaire des Données ;

b) les coordonnées du délégué à la protection des données, le cas échéant ;

c) l'objectif prévu du traitement des données personnelles, ainsi que le fondement juridique du traitement ;

d) dans le cas d'un traitement fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point f) du Règlement (intérêts légitimes poursuivis par le Gestionnaire des Données ou par un tiers), les intérêts légitimes poursuivis par le Gestionnaire des Données ou par un tiers ;

- e) les destinataires ou catégories de destinataires des données personnelles, le cas échéant ;
- f) dans le cas où le Gestionnaire des Données envisage de transférer les données personnelles vers un pays tiers ou une organisation internationale, l'existence ou l'absence d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, ou, dans le cas visé à l'article 46, à l'article 47 ou à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du Règlement, les garanties appropriées ou adéquates et les moyens d'obtenir une copie de celles-ci.

En plus des informations fournies au point 1, au moment de l'obtention des données personnelles, afin d'assurer un traitement loyal et transparent des données, le Gestionnaire des Données doit informer la personne concernée des informations complémentaires suivantes :

- a) la durée de conservation des données personnelles, ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- b) les droits de la personne concernée de demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données personnelles, et de s'opposer à un tel traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données ;
- c) En cas de traitement fondé sur le consentement de la personne concernée conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a) ou à l'article 9, paragraphe 2, point a) du Règlement, la personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la licéité du traitement effectué avant le retrait du consentement ;
- d) Le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle ;
- e) Si la fourniture de données personnelles est basée sur une obligation légale ou contractuelle ou si elle est nécessaire à la conclusion d'un contrat, ainsi que si la personne concernée est tenue de fournir les données personnelles, et les éventuelles conséquences de la non-fourniture de ces données ;
- f) L'existence de la prise de décision automatisée mentionnée aux paragraphes 1 et 4 de l'article 22 du Règlement, y compris le profilage, ainsi que, au moins dans ces cas, des informations compréhensibles sur la logique utilisée et sur les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

Si le responsable du traitement souhaite effectuer un traitement ultérieur des données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles les données ont été collectées, il doit informer la personne concernée de cette autre finalité et de toutes les informations complémentaires pertinentes mentionnées au paragraphe 2 avant ce traitement ultérieur.

Les points 1 à 3 ne s'appliquent pas dans la mesure où la personne concernée dispose déjà des informations.

(Article 13 du Règlement)

B) Informations à fournir lorsque les données personnelles ne sont pas obtenues auprès de la personne concernée

Si les données personnelles ne sont pas obtenues auprès de la personne concernée, le responsable du traitement fournit à la personne concernée les informations suivantes :

- a) L'identité du Gestionnaire des Données et, le cas échéant, de son représentant, ainsi que leurs coordonnées ;
- b) Les coordonnées du délégué à la protection des données, le cas échéant ;
- c) La finalité prévue du traitement des données personnelles et la base juridique du traitement ;
- d) Les catégories de données personnelles de la personne concernée ;
- e) Les destinataires ou catégories de destinataires des données personnelles, le cas échéant ;
- f) Le cas échéant, la décision du Gestionnaire des Données de transférer les données personnelles à un destinataire dans un pays tiers ou à une organisation internationale, ainsi que l'existence ou non d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, ou en l'absence de cette décision, ou si cela est mentionné dans l'article 46, 47 ou le deuxième alinéa de l'article 49, les garanties appropriées et adéquates, ainsi que les moyens d'obtenir une copie de celles-ci ou les références à leur accessibilité.

En plus des informations mentionnées au point 1, le responsable du traitement fournit à la personne concernée les informations supplémentaires suivantes nécessaires pour garantir un traitement équitable et transparent des données :

- a) La durée de conservation des données personnelles ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- b) Dans le cas où le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement ou d'un tiers, les intérêts légitimes du responsable du traitement ou d'un tiers ;
- c) Le droit de la personne concernée de demander au responsable du traitement l'accès à ses données personnelles, leur rectification, leur suppression ou la limitation de leur traitement, ainsi que le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles, et le droit à la portabilité des données ;
- d) Dans le cas où le traitement est fondé sur le consentement de la personne concernée conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), ou à l'article 9, paragraphe 2, point a) du Règlement, le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la licéité du traitement effectué avant le retrait du consentement ;
- e) Le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle ;
- f) La source des données personnelles et, le cas échéant, si les données proviennent de sources accessibles au public ; et
- g) L'existence de la prise de décision automatisée mentionnée aux paragraphes 1 et 4 de l'article 22 du Règlement, y compris le profilage, ainsi que, au moins dans ces cas, des informations compréhensibles sur la logique utilisée et sur les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

Le Gestionnaire des Données fournit les informations conformément aux points 1 et 2 :

- a) Dans un délai raisonnable à compter de l'obtention des données personnelles, mais au plus tard dans un délai d'un mois ;
- b) Si les données personnelles sont utilisées pour contacter la personne concernée, au moins lors du premier contact avec la personne concernée ; ou

c) Si les données sont susceptibles d'être divulguées à d'autres destinataires, au plus tard lors de la première communication des données personnelles.

Si le Gestionnaire des Données souhaite effectuer un traitement ultérieur des données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles les données ont été collectées, il doit informer la personne concernée de cette autre finalité et de toutes les informations complémentaires pertinentes mentionnées au point 2 avant ce traitement ultérieur.

Les points 1 à 5 ne s'appliquent pas dans la mesure où :

a) La personne concernée dispose déjà des informations ;

b) La fourniture des informations en question se révèle impossible ou exigerait un effort disproportionné, en particulier pour les activités de conservation à des fins d'intérêt public, de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, conformément aux conditions et garanties de l'article 89 du Règlement, ou si l'obligation prévue à l'article 1 est susceptible de rendre ou compromettrait sérieusement la réalisation des objectifs de ce traitement. Dans de tels cas, le responsable du traitement prend des mesures appropriées, y compris la mise à disposition des informations au public, pour protéger les droits, libertés et intérêts légitimes de la personne concernée ;

c) La collecte ou la divulgation des données est expressément prévue par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre applicable au responsable du traitement, qui prévoit des mesures appropriées pour protéger les intérêts légitimes de la personne concernée ; ou

d) Les données personnelles doivent rester confidentielles en vertu d'une obligation de secret professionnel prévue par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, y compris une obligation de secret professionnel prévue par la loi.

(Article 14 du Règlement)

L'accès aux données de la personne concernée

La personne concernée a le droit d'obtenir du Gestionnaire des Données une confirmation quant au traitement de ses données personnelles et, le cas échéant, d'accéder aux données personnelles ainsi qu'aux informations suivantes :

a) les finalités du traitement ;

b) les catégories de données personnelles concernées ;

c) les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées, notamment les destinataires situés dans des pays tiers ou des organisations internationales ;

d) le cas échéant, la durée prévue de conservation des données personnelles ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;

e) le droit pour la personne concernée de demander au Gestionnaire des Données la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données personnelles, ainsi que de s'opposer audit traitement ;

f) le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle ;

g) si les données n'ont pas été obtenues auprès de la personne concernée, toutes les informations disponibles sur leur source ;

h) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris le profilage visé à l'article 22, paragraphes 1 et 4, du Règlement, ainsi que, au moins dans ces cas-là, des informations significatives sur la logique sous-jacente, ainsi que sur l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

En cas de transfert de données personnelles vers un pays tiers ou à une organisation internationale, la personne concernée a le droit d'être informée des garanties appropriées selon l'article 46 du Règlement.

Le Gestionnaire des Données met à la disposition de la personne concernée une copie des données personnelles faisant l'objet du traitement. Pour toute copie supplémentaire demandée par la personne concernée, le Gestionnaire des Données peut facturer des frais raisonnables basés sur les coûts administratifs. Si la demande est faite par voie électronique, les informations doivent être fournies dans un format électronique largement utilisé, sauf demande contraire de la personne concernée. Le droit à une copie ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

(Article 15 du Règlement)

Le droit à l'effacement ("le droit à l'oubli")

L'intéressé est habilité à demander au Gestionnaire des Données de supprimer immédiatement les données personnelles le concernant, et le Gestionnaire des Données est tenu de supprimer sans délai indu les données personnelles le concernant si l'une des raisons suivantes s'applique :

a) Les données personnelles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière.

b) L'intéressé a retiré son consentement au traitement des données et il n'existe aucun autre fondement juridique pour le traitement.

c) L'intéressé s'est opposé au traitement des données et il n'existe aucun motif légitime prévalant pour le traitement ou l'intéressé s'est opposé au traitement.

d) Les données personnelles ont été traitées de manière illicite.

e) La suppression des données personnelles est nécessaire pour respecter une obligation légale en vertu du droit de l'Union européenne ou du droit d'un État membre.

f) Les données personnelles ont été collectées dans le cadre de la fourniture de services de la société de l'information.

Si le Gestionnaire des Données a rendu publiques les données personnelles et que ces données ont été supprimées, le Gestionnaire des Données doit prendre des mesures raisonnables, y compris des mesures techniques, pour informer les autres responsables du traitement des données que l'intéressé a demandé la suppression des données personnelles qu'il a publiées.

Les paragraphes 1 et 2 ne s'appliquent pas lorsque le traitement est nécessaire :

- a) Pour exercer le droit à la liberté d'expression et d'information.
- b) Pour l'exécution d'une obligation légale à laquelle le Gestionnaire des Données est soumis, pour l'exécution d'une tâche effectuée dans l'intérêt public ou dans l'exercice de l'autorité publique.
- c) Pour des raisons d'intérêt public dans le domaine de la santé publique.
- d) À des fins archivistiques, de recherche scientifique ou historique, ou à des fins statistiques.
- e) Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

(Règlement article 17)

Le droit à la limitation du traitement

L'intéressé a le droit de demander au Gestionnaire des Données de limiter le traitement si l'une des conditions suivantes est remplie :

- a) L'intéressé conteste l'exactitude des données personnelles, auquel cas la limitation s'applique pendant le temps nécessaire au Gestionnaire des Données pour vérifier l'exactitude des données personnelles.
- b) Le traitement des données est illicite et l'intéressé s'oppose à leur suppression, demandant plutôt une limitation de leur utilisation.
- c) Le Gestionnaire des Données n'a plus besoin des données personnelles aux fins du traitement, mais l'intéressé demande ces données pour présenter, exercer ou défendre des droits en justice.
- d) L'intéressé s'est opposé au traitement conformément à l'article 21 du règlement ; dans ce cas, la limitation s'applique jusqu'à ce qu'il soit déterminé si les motifs légitimes du Gestionnaire des Données prévalent sur ceux de l'intéressé.

Si le traitement est limité en vertu du point 1, les données personnelles concernées ne peuvent être traitées, sauf avec le consentement de l'intéressé, ou pour la présentation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un État membre.

Le Gestionnaire des Données informe préalablement l'intéressé dont le traitement a été limité en vertu du point 1 de la levée de la limitation du traitement.

(Règlement article 18)

Le droit à la portabilité des données

L'intéressé a le droit de recevoir les données personnelles le concernant qu'il a fournies à un Gestionnaire des Données, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre Gestionnaire des Données sans entrave de la part du Gestionnaire des Données auquel les données personnelles ont été fournies, si :

- a) le traitement est fondé sur le consentement au sens de l'article 6, paragraphe 1, point a), ou de l'article 9, paragraphe 2, point a), ou sur un contrat au sens de l'article 6, paragraphe 1, point b) ; et
- b) le traitement est effectué de manière automatisée.

Lors de l'exercice du droit à la portabilité des données en vertu du point 1, l'intéressé a le droit, si cela est techniquement possible, de demander la transmission directe des données personnelles d'un Gestionnaire des Données à un autre.

L'exercice de ce droit ne porte pas atteinte à l'article 17 du règlement. Ce droit ne s'applique pas lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée dans l'intérêt public ou dans l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Gestionnaire des Données.

Le droit mentionné au point 1 ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

(Règlement article 20)

Le droit d'opposition

L'intéressé a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons liées à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point e) (traitement nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée dans l'intérêt public ou dans l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Gestionnaire des Données) ou f) (traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le Gestionnaire des Données ou par un tiers), y compris le profilage basé sur lesdites dispositions. Dans ce cas, le Gestionnaire des Données ne peut plus traiter les données personnelles, à moins qu'il ne démontre l'existence de motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts, les droits et les libertés de l'intéressé, ou pour l'exercice, la défense ou la protection de droits en justice.

Lorsque le traitement des données personnelles est effectué à des fins de prospection directe, l'intéressé a le droit de s'opposer à tout moment au traitement de données personnelles le concernant à de telles fins de prospection, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à ladite prospection directe.

Si l'intéressé s'oppose au traitement de ses données personnelles à des fins de prospection directe, les données personnelles ne peuvent plus être traitées à ces fins.

Le droit mentionné aux points 1 et 2 doit être expressément porté à la connaissance de l'intéressé au plus tard lors du premier contact avec celui-ci, et les informations relatives à ce droit doivent être présentées de manière claire et distincte de toute autre information.

Concernant l'utilisation de services de la société de l'information et dérogeant à la directive 2002/58/CE, l'intéressé peut exercer son droit d'opposition à l'aide d'outils automatisés basés sur des spécifications techniques.

Si le traitement des données personnelles est effectué à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques conformément à l'article 89 du règlement, l'intéressé a le droit de s'opposer, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles, sauf si le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée dans l'intérêt public.

(Règlement article 21)

Décisions automatisées dans des cas individuels, y compris le profilage

L'intéressé a le droit de ne pas être soumis à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données - y compris le profilage - et ayant des effets juridiques à son égard ou l'affectant de manière significative.

Cette disposition ne s'applique pas lorsque :

- a) la décision est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre l'intéressé et le Gestionnaire des Données ;
- b) la décision est autorisée par le droit de l'Union ou national applicable au Gestionnaire des Données, pourvu qu'il prévoit des mesures appropriées pour protéger les droits, les libertés et les intérêts légitimes de l'intéressé ; ou
- c) la décision est fondée sur le consentement explicite de l'intéressé.

Le Gestionnaire des Données est tenu de prendre des mesures appropriées pour protéger les droits, les libertés et les intérêts légitimes de l'intéressé en ce qui concerne de telles décisions. Cela inclut le droit pour l'intéressé d'exiger une intervention humaine, d'exprimer son point de vue et de déposer une réclamation contre de telles décisions.

De telles décisions ne peuvent être fondées sur des catégories spéciales de données personnelles visées à l'article 9, paragraphe 1, sauf si l'article 9, paragraphe 2, points a) ou g) est applicable, et si des mesures appropriées ont été prises pour protéger les droits, les libertés et les intérêts légitimes de l'intéressé.

(Article 22 du règlement)

Restrictions

Le Gestionnaire des Données ou le sous-traitant peut limiter l'application des droits et obligations énoncés aux articles 12 à 22 et 34 du règlement, ainsi que des dispositions relatives aux droits et obligations définies aux articles 12 à 22, en conformité avec les dispositions législatives de l'Union européenne ou nationales applicables, dans la mesure où cette limitation respecte l'essence des droits fondamentaux et libertés, et constitue une mesure nécessaire et proportionnée dans une société démocratique pour garantir :

- a) la sécurité nationale ;
- b) la défense nationale ;
- c) l'ordre public ;

d) la prévention, l'enquête, la détection ou la poursuite des infractions pénales, ainsi que l'exécution des sanctions pénales, y compris la protection contre les menaces à l'ordre public et la prévention de ces menaces ;

e) d'autres objectifs d'intérêt général importants de l'Union ou d'un État membre, notamment les intérêts économiques ou financiers importants de l'Union ou d'un État membre, y compris les questions monétaires, budgétaires et fiscales, ainsi que la santé publique et la sécurité sociale ;

f) l'indépendance judiciaire et la protection des procédures judiciaires ;

g) dans le cas des professions réglementées, la prévention, l'examen, la détection des manquements éthiques et la conduite de procédures y afférentes ;

h) dans les cas mentionnés aux points a) à e) et g), une activité de surveillance, d'inspection ou de régulation associée à l'exercice de fonctions relevant de l'autorité publique, occasionnellement ou périodiquement ;

i) la protection des personnes concernées ou la protection des droits et libertés d'autrui ;

j) la poursuite d'actions civiles.

Les mesures législatives mentionnées au paragraphe 1 peuvent, le cas échéant, comporter des dispositions détaillées concernant :

a) les finalités du traitement ou les catégories de traitement ;

b) les catégories de données à caractère personnel ;

c) le champ d'application des restrictions établies ;

d) les garanties visant à prévenir les abus ou à empêcher l'accès ou la divulgation non autorisés ;

e) la désignation du responsable du traitement ou des catégories de responsables du traitement ;

f) la durée de conservation des données et les garanties applicables, compte tenu de la nature, de la portée et des finalités du traitement ou des catégories de traitement ;

g) les risques pour les droits et libertés des personnes concernées ;

h) le droit des personnes concernées à être informées de la restriction, sauf si cela risque de compromettre l'objectif de la restriction.

(Article 23 du règlement)

Notification de l'intéressé concernant l'incident de protection des données

En cas d'incident de protection des données susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, le Gestionnaire des Données informe sans délai l'intéressé de l'incident de protection des données.

La notification à l'intéressé, mentionnée au paragraphe 1, doit présenter de manière claire et compréhensible la nature de l'incident de protection des données et fournir au moins les

informations et mesures mentionnées aux points b), c) et d) du paragraphe 3 de l'article 33 du règlement.

L'intéressé n'est pas tenu d'être informé conformément au paragraphe 1 si l'une des conditions suivantes est remplie :

- a) Le Gestionnaire des Données a mis en place des mesures de protection techniques et organisationnelles appropriées qui ont été appliquées aux données concernées par l'incident de protection des données, en particulier des mesures telles que le chiffrement, rendant les données incompréhensibles pour les personnes non autorisées à y accéder ;
- b) Le Gestionnaire des Données a pris des mesures supplémentaires après l'incident de protection des données pour garantir que le risque élevé pour les droits et libertés de l'intéressé ne se matérialise probablement plus à l'avenir ;
- c) La notification exigerait des efforts disproportionnés. Dans de tels cas, les personnes concernées doivent être informées par des informations rendues publiques ou par des mesures similaires garantissant une notification efficace des personnes concernées.

Si le Gestionnaire des Données n'a pas encore informé l'intéressé de l'incident de protection des données, l'autorité de contrôle, après avoir évalué si l'incident de protection des données est susceptible de présenter un risque élevé, peut ordonner la notification de l'intéressé ou constater que l'une des conditions mentionnées au paragraphe 3 est remplie.

(Article 34 du règlement)

Le droit de porter plainte auprès de l'autorité de surveillance

Sans préjudice d'autres recours administratifs ou judiciaires, toute personne concernée a le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance - notamment dans l'État membre de sa résidence habituelle, de son lieu de travail ou du lieu présumé de la violation - si elle estime que le traitement de ses données personnelles enfreint le présent règlement.

L'autorité de surveillance à laquelle la plainte a été adressée est tenue d'informer le plaignant des développements de la procédure de plainte et de son issue, y compris du droit du plaignant à un recours juridictionnel conformément à l'article 78 du règlement.

(Article 77 du règlement)

En Hongrie, l'autorité de surveillance est l'Autorité nationale de protection des données et de la liberté d'information. Les dispositions législatives détaillées pertinentes sont contenues dans la loi CXII de 2011 sur le droit à l'autodétermination en matière d'information et la liberté d'information.

Droit à un recours juridictionnel effectif contre l'autorité de surveillance

Sans préjudice d'autres recours administratifs ou extrajudiciaires, toute personne physique ou morale a le droit à un recours juridictionnel effectif contre une décision de l'autorité de surveillance qui lui est légalement contraignante.

Sans préjudice d'autres recours administratifs ou extrajudiciaires, toute personne concernée a le droit à un recours juridictionnel effectif si l'autorité de surveillance compétente en vertu des articles 55 ou 56 du règlement ne traite pas la plainte ou n'informe pas l'intéressé des développements de la procédure ou de son résultat dans les trois mois suivant le dépôt de la plainte en vertu de l'article 77.

Toute procédure contre l'autorité de surveillance doit être engagée devant le tribunal de l'État membre où est situé le siège de l'autorité de surveillance.

Si une procédure est intentée contre une décision de l'autorité de surveillance pour laquelle le mécanisme de cohérence a déjà rendu un avis ou une décision, l'autorité de surveillance est tenue de transmettre cet avis ou cette décision au tribunal.

(Article 78 du règlement)

Jus à un recours juridictionnel effectif contre le gestionnaire de données ou le sous-traitant

Sans préjudice des recours administratifs ou extrajudiciaires disponibles, y compris le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance conformément à l'article 77 du règlement, toute personne concernée a le droit à un recours juridictionnel effectif si elle estime que le traitement de ses données personnelles ne conforme pas au présent règlement a violé ses droits en vertu du présent règlement.

Les procédures contre le gestionnaire de données ou le sous-traitant doivent être engagées devant le tribunal de l'État membre où est établi le gestionnaire de données ou le sous-traitant. Une telle procédure peut également être intentée devant le tribunal de l'État membre où réside habituellement la personne concernée, sauf si le gestionnaire de données ou le sous-traitant exerce des pouvoirs de l'autorité publique relevant de l'un des États membres.

(Article 79 du règlement)

L'EXPOSÉ DE LA DEMANDE DE L'INTÉRESSÉ,

LES MESURES PRISES PAR LE GESTIONNAIRE DES DONNÉES

Le Gestionnaire des Données informera l'intéressé, sans délai injustifié, mais en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, des mesures prises suite à sa demande d'exercice de ses droits.

Si nécessaire, compte tenu de la complexité de la demande et du nombre de demandes, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires. Le Gestionnaire des Données informera l'intéressé de la prolongation du délai, en indiquant les raisons du retard, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Si l'intéressé a soumis sa demande par voie électronique, l'information sera fournie de préférence par voie électronique, sauf si l'intéressé en demande autrement.

Si le Gestionnaire des Données ne prend pas de mesures suite à la demande de l'intéressé, il informera celui-ci, sans délai mais au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, des raisons du défaut de prise de mesure, ainsi que de son droit à déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance et à exercer son droit de recours devant les tribunaux.

Le Gestionnaire des Données fournira gratuitement les informations conformément aux articles 13 et 14 du Règlement ainsi que la notification des droits de l'intéressé (Articles 15-22 et 34 du Règlement) et les mesures requises. Si la demande de l'intéressé est manifestement infondée ou, en particulier en raison de son caractère répétitif, excessive, le Gestionnaire des Données peut, compte tenu des coûts administratifs liés à la fourniture des informations demandées ou de la notification, ou à la prise de la mesure demandée:

- a) facturer des frais d'un montant de 6 350 HUF, ou
- b) refuser de prendre des mesures sur la base de la demande.

La preuve du caractère manifestement infondé ou excessif de la demande incombe au Gestionnaire des Données.

Si le Gestionnaire des Données a des doutes fondés sur l'identité de la personne ayant présenté la demande, il peut demander des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer l'identité de l'intéressé.

SÉCURITÉ DES DONNÉES

Lors de l'exploitation des systèmes informatiques, nous mettons en place les autorisations nécessaires, les solutions organisationnelles internes et techniques pour empêcher que vos données ne tombent entre les mains de personnes non autorisées, qu'elles ne soient supprimées, extraites du système ou modifiées par des personnes non autorisées. Nous appliquons également les exigences en matière de protection des données et de sécurité des données à nos sous-traitants. Nous tenons un registre des incidents de protection des données éventuels et, si nécessaire, nous informons les personnes concernées des incidents survenus, si le Règlement l'exige.